



**Association acadienne
et francophone des aînées et aînés
du Nouveau-Brunswick**



**Mémoire au sujet des
consultations prébudgétaires
du Nouveau-Brunswick
2012-2013**

**Présenté
au Ministre des Finances
L'Honorable Blaine Higgs**

à Tracadie-Sheila

le 20 janvier 2012

Présentation

L'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de regrouper les aînées et aînés francophones afin de favoriser la promotion et la défense de leur droit et intérêt de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture.

Étant donné que c'est par son budget que le gouvernement démontre concrètement ses priorités et qu'il manifeste ses intentions quant à la répartition des ses revenus, l'AAFANB veut lui suggérer des façons d'augmenter ses sources de revenus pour qu'il ait plus de fonds disponibles à consacrer aux aînés qui sont dans le besoin et en tenant compte du vieillissement de la population qui augmentera d'ici 2036.

Avec le vieillissement de la population, le Nouveau-Brunswick compte 119,000 ou 15.8 % de personne de 65 ans et plus. D'ici 2036 la population de 65 ans et plus sera de 25 %. Il s'avère donc important dans les prévisions budgétaires de prendre en considération ce groupe de citoyens aînés de plus en plus grandissant.

Il va sans dire que nous sommes conscients que le gouvernement du Nouveau-Brunswick rencontre des défis budgétaires comme l'ensemble du Canada. À notre avis, nous soulignons qu'en coupant ou en réduisant les programmes qui touchent les aînés et les plus démunis de la société n'est pas nécessairement une solution.

C'est pourquoi nous vous apporterons des suggestions et nous ferons des recommandations afin d'éviter des coupures dans les programmes sociaux qui apporteront plus de difficultés pour la population du Nouveau-Brunswick.

RECOMMANDATIONS

- 1- Que l'on revienne aux taux d'imposition de 2008 pour les particuliers et que l'on ajoute une cinquième tranche d'imposition pour les personnes gagnant plus de 150,000 \$ par année.

Note : « En 2009-2010, la première année de mise en œuvre du plan de réduction des impôts, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a perdu 143 millions de dollars de recettes. S'il n'est pas modifié, ce plan entraînera un autre manque à gagner de 325 millions de dollars pour l'année financière 2011-2012. »

- 2- Que les taux d'imposition des entreprises soient ramenés à 13 %.

Note : S'il est raisonnable de demander aux citoyens de contribuer davantage à l'économie de la province, il en est tout autant de l'exiger du milieu des affaires qui devrait lui aussi payer sa juste part.

- 3- Que l'on investisse dans des programmes de recherche indépendante, de prévention, de promotion de la santé primaire, de proches aidants et de soins à domicile plus élargi et global pour les aînés pour qu'ils puissent demeurer chez eux le plus longtemps possible sous la juridiction du secteur public. En fait, cela réduirait les coûts des établissements niveau 1 et 2 pour personnes âgées. Également, cela réduirait les coûts d'hospitalisation des personnes âgées.
- 4- Que l'on investisse dans des programmes de bénévolat pour les personnes de 50 ans et plus avec des ressources humaines et financières pour permettre une prise en charge des communautés, améliorer leur qualité de vie et en plus, leur permettre d'avoir une plus grande autonomie.

Note : Créer des centres de ressources pour les personnes de 50 ans et plus, gérés par ces derniers pour leur mieux-être et une meilleure qualité de vie.

- 5- Que les paiements pour l'équité salariale soient versés dans le prochain budget provincial pour les employés de services de garde, de soutien à domicile, de résidences communautaires et de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.
- 6- Que l'on considère la proposition de l'Association des Pharmaciens du Nouveau-Brunswick d'approuver, sans retard, une politique des médicaments génériques qui économiseraient des millions de dollars à la province du Nouveau-Brunswick.
- 7- Que la province du Nouveau-Brunswick travaille en collaboration avec le gouvernement fédéral afin d'implanter un programme de médicaments universels pour tous les Canadiens. Cela permettrait d'après certaines recherches d'économiser près de 10,7 billions par année.
- 8- Que l'on ait une personne au bureau de l'ombudsman pour défendre les droits des aînés au sujet des abus qui se font de plus en plus surtout avec le vieillissement de la population. Également, avoir des programmes pour sensibiliser la population envers les abus faits aux aînés.

Note : Lors de la dernière campagne électorale, votre gouvernement s'était engagé d'avoir une personne au bureau de l'ombudsman pour défendre les droits des aînés afin de réduire et d'éliminer les abus faits à ces derniers.

- 9- Que l'on établisse le péage dans des endroits stratégiques pour l'utilisation des autoroutes. Exemples : entrée dans la province via le Québec et entrée via la Nouvelle-Écosse. D'autres provinces fonctionnent avec ce système. Pourquoi pas nous? **Dans le but d'augmenter les revenus provinciaux...**
- 10 Que l'on n'augmente **pas** la TVH parce qu'elle pénalise surtout les personnes qui sont le plus en besoin comme les aînés, vu qu'elle s'applique à tous les Besoins de base, sauf la nourriture. Les entreprises profitent

d'un remboursement de la TVH qu'elles ont payée. Dans ce cas, ce sont les consommateurs qui en paient le prix.

CONCLUSION

Il va sans dire qu'en augmentant les revenus, la province du Nouveau-Brunswick pourrait investir davantage pour les besoins de sa population et de cette façon, créer une province qui fait l'envie des autres. Oser le changement dans la façon de gérer le budget. Pourquoi pas? Un des rôles du gouvernement n'est-il pas d'apporter un meilleur équilibre entre les riches et les moins nantis de la société?

En fin de compte, il faudrait trouver plusieurs moyens pour augmenter les revenus de différentes manières.

Appuyé par

Association acadienne et francophone des aînés et aînées du Nouveau-Brunswick.

Association des universités du 3^e âge du Nouveau-Brunswick

La Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick.